



OPERIS intègre une solution de numérisation dans ses logiciels d'instruction des demandes d'urbanisme permettant d'améliorer l'expérience utilisateur (UX) de ses clients

Interview de Cédric ROUIRE, Directeur d'Edissyum et Marc GODEST, Directeur Commercial Operis

Numérisation | Urbanisme | Dématérialisation | Expérience client

Edissyum est une société d'intégration et d'édition de solutions logicielles libres, spécialisée en dématérialisation de fonds documentaires et en gestion électronique des documents.

Operis est un des leaders sur le marché de l'édition de logiciels dédiés à l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme. Souhaitant améliorer l'expérience utilisateur (UX) de ses clients, Operis a rapidement identifié Edissyum comme un partenaire potentiel qui lui permettrait d'intégrer dans ses solutions un nouveau service. De son côté, Edissyum souhaitait s'associer avec un acteur majeur de l'édition de logiciel avec une envergure nationale afin de déployer sa solution de numérisation auprès du plus grand nombre.

En 2022, la complémentarité des solutions et des objectifs des deux sociétés est validée, menant à la conclusion d'un partenariat technologique fort. Depuis, les équipes d'Edissyum et d'Operis, animées d'une même dynamique, joignent leurs forces pour apporter davantage de fluidité aux tâches quotidiennes des agents en charge de la réception et de l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme.

La numérisation des pièces, maillon essentiel de la chaîne de dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme

L'entrée en vigueur de la loi Elan le 1^{er} janvier 2022 a imposé à l'ensemble des communes de plus de 3500 habitants de recevoir des demandes d'autorisation d'urbanisme sous format numérique (permis de construire, permis modificatifs, ...), sans en être limitatif à ces seules communes. Cependant, tout usager souhaitant continuer à déposer les pièces de son dossier sous format papier en conserve la possibilité, quelle que soit la taille de sa commune de rattachement. Les services urbanisme sont quant à eux vivement incités, voire dans l'obligation pour certains d'entre eux, à instruire et consulter les services de l'état de façon dématérialisée. De nombreuses solutions de numérisation existent sur le marché mais la multiplicité des pièces, l'hétérogénéité et les impacts réglementaires des documents requis dans le cadre d'une demande d'autorisation d'urbanisme complexifient leur numérisation et leur intégration dans les logiciels d'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme.

« La forte présence d'Operis auprès des collectivités territoriales dans les domaines de l'urbanisme conjuguée à notre expertise et savoir-faire en matière de dématérialisation de documents et de capture de contenu permet à Edissyum d'accélérer sa stratégie de déploiement dans le secteur public. La flexibilité du modèle Open source que nous prônons a été un atout majeur lorsque nous avons démarré notre collaboration : nos équipes techniques respectives se sont rapidement entendues pour une mise œuvre efficace et l'offre a trouvé écho immédiatement » déclare Cédric Rouire le Directeur d'Edissyum consulting.

Chez Operis, l'objectif en intégrant une solution de numérisation dans ses logiciels était de proposer rapidement à ses clients une solution éprouvée de numérisation qui permettrait de réduire drastiquement le temps passé à numériser les dossiers reçus sous format papier, tâche souvent très chronophage et incombant principalement aux secrétaires de mairie et aux instructeurs déjà très sollicités au quotidien.

« La solution de numérisation proposée par Edissyum répond aux enjeux de nos clients : permettre de numériser des pièces de façon fluide puis les intégrer rapidement dans nos logiciels d'instruction. Les séparateurs proposés dans la solution de numérisation intègrent des QR Codes qui permettent aux utilisateurs de numériser par lots et par types les pièces réceptionnées permettant ainsi d'automatiser la catégorisation et l'intégration des pièces dans le logiciel d'instruction. » relate Marc GODEST, Directeur Commercial Operis.

Un partenariat de long terme animé par de grandes ambitions

Le mouvement de dématérialisation de l'ensemble des demandes d'autorisation d'urbanisme initié depuis quelques années s'est fortement accéléré ces derniers mois sous l'impulsion de la loi Elan et de la crise de la COVID. Nombre d'employés administratifs de collectivités tels que les instructeurs des services d'urbanisme se voient désormais proposer des jours de télétravail et doivent donc pouvoir instruire « à distance ». En parallèle, un accueil physique est obligatoirement maintenu dans les collectivités et est souvent assuré, au minimum, par les secrétaires de mairie. Ces éléments sont de bon augure pour le partenariat noué par Operis et Edissyum car l'alliance des 2 solutions proposées permet d'assurer à la fois continuité et qualité de service lors de l'instruction des dossiers d'urbanisme.

“Nos clients sont très enthousiastes à l'idée d'intégrer une solution de numérisation dans leur logiciel d'instruction. Cela permettra en particulier aux grandes agglomérations d'harmoniser les pratiques des communes de leurs territoires qui seront alors toutes équipées du même système de dématérialisation des documents papiers.”, ajoute Marc GODEST Directeur Commercial Operis.

À propos d'OPERIS :

- Plus de 25 ans d'expérience dans l'édition de logiciels dans le domaine de l'urbanisme
- Implantation à Nantes, Champlan, Bordeaux, Aix en Provence, Belfort et la Réunion.
- 120 collaborateurs
- Plus de 800 collectivités clientes

À propos d'EDISSYUM :

- Société créée en 2009
- Éditeur de solution de dématérialisation de documents.
- Implantation à Carpentras
- Équipe de 20 collaborateurs
- Plus de 200 collectivités clientes

Informations complémentaires

Photos, logos, témoignages clients, dossier de presse, organisation d'interviews sur simple demande auprès de : **Clara JOSSE** - Chargée de communication – clara.josse@operis.fr - Tél. : +33 0 169 100 000 - www.operis.fr